



La P'tite Forgeoise

Lettre d'informations de Forges-les-Bains n° 2

Juillet / Août 2014

Opération Tranquillité Vacances

Partez sereins !



Durant votre absence en juillet et/ou en août, la gendarmerie peut, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes et ce, de jour comme de nuit.

Pour bénéficier du service « opération tranquillité vacances 2014 », vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant une « demande individuelle d'inscription » accessible en ligne sur le site du ministère de l'intérieur (voir ci-dessous). Après avoir imprimé le document, il est notamment nécessaire d'indiquer vos nom, prénom, adresse, période d'absence, type et caractéristique

du domicile ainsi que la personne à aviser en cas d'anomalie. Une fois daté et signé, ce document est à remettre à la brigade de gendarmerie. En cas de retour imprévu ou de modification de la durée de vos congés, le ministère rappelle de ne pas oublier de prévenir la gendarmerie.

Le ministère dispense également en ligne quelques conseils afin de limiter au maximum les risques de cambriolages (vérifier l'état des serrures, faire passer un voisin ou un ami, ne pas laisser trop longtemps le courrier dans la boîte aux lettres, renvoyer les appels téléphoniques...).

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/re/Sites/Gendarmerie/Zooms/Operation-tranquillite-vacances>

Nouveau commerçant au marché

Profitez-en dès cet été !

Bonne nouvelle ! "Mijote et Sucrine" arrive sur notre marché samedi 28 juin pour le plus grand bonheur de tous ! Venez déguster ses plats traditionnels faits maison ; de la soupe au dessert en passant par le plat... Tout un repas possible à partager en famille ou entre amis ! Tous les ingrédients sont issus de producteurs locaux.

Mijote et Sucrine proposera un menu différent chaque semaine ; vous pourrez passer une commande pour la semaine d'après si celui-ci vous convient ou tout simplement acheter le plat que vous souhaitez ! Rendez-vous samedi au marché !



Pour toutes informations :

Appelez le 06.74.76.95.13 ou écrivez à l'adresse mail, celinecarando@yahoo.fr

Fermeture du bureau de poste

Le bureau de poste de Forges-les-Bains sera fermé cet été.

Chèques vacances

La CCAS peut soutenir vos projet de vacances

Tout les ans, le CCAS de Forges les Bains offre des chèques vacances aux familles forgeoises. L'attribution est soumise à différents critères (revenus de la famille, projet de vacances, etc.). Pour en bénéficier, il vous suffit de déposer en mairie, un dossier avec les éléments suivants : projet de vacances détaillé (sorties, camping...) avec un budget, avis d'imposition de l'année 2012 (n-2), copie du livret de famille, justificatif des autres revenus (allocations...), quittance de loyer, factures EDF, gaz, eau, factures de cantine des enfants. N'hésitez pas à demander un rendez-vous en mairie ou par courriel : cohesion-sociale@forgeslesbains.fr.

Equipements sportifs

Le terrain de football va être réaménagé

Afin d'améliorer les conditions de jeu des footballeurs, des travaux vont se dérouler cet été sur le terrain de foot. Ceux-ci devraient débuter mi-juillet et se terminer à la rentrée. Le

terrain restera fermé pendant sa phase de stabilisation jusqu'en avril 2015. Pour toute information, vous pouvez contacter les services techniques au 01 64 91 48 86.

Aucune animation ne sera organisée sur la commune durant ces vacances. La P'tite Forgeoise vous souhaite donc un agréable été et vous donne rendez-vous à la rentrée pour le forum des associations, la brocante et de nombreuses autres animations !

Nous contacter :

Commission communication
Mairie de Forges-les-Bains
9 rue du docteur babin
communication@forges-les-bains.fr
Tél: 01.64.91.03.29

Directeur de publication : Marie LESPert-CHABRIER
Rédacteur en chef : Séverine RENAULT
Commission communication : Pierre AUDONNEAU, Marie-Hélène HUZE,
Jean-Jaques LEMERAY, Séverine MARTIN et Emily Pasturel.

Economisons l'eau l'été !

Quelques conseils et astuces

L'été arrive ! Voici quelques conseils et astuces concernant l'arrosage de votre jardin :

LE PAILLAGE : également appelé « mulching », cette méthode consiste à couvrir le sol de pailles, feuilles, BRF (Bois Raméal Fragmenté, broyat que l'on voit de plus en plus sur les plates-bandes municipales à Forges), ou tontes de gazon. De cette façon, l'humidité reste plus dans le sol, et de plus, l'apport de matières organiques nourrit le sol, créant ainsi un « compostage de surface ».

L'EAU DE PLUIE : pour ceux qui peuvent installer des récupérateurs au pied des gouttières, il faut savoir qu'un toit de 100 m² peut récupérer environ de 50 à 60 m³ par an dans nos régions. Il suffit alors de « puiser » l'eau dans ces récupérateurs pour arroser les plantes. De plus, l'eau de pluie offre l'avantage d'être moins minéralisée, d'avoir un Ph équilibré de 6, et de ne contenir ni chlore ni fluor.

CHOIX DE L'HEURE : arroser en plein soleil implique une évaporation plus importante, et arroser les plantes quand elles sont chauffées au soleil, avec de l'eau froide, n'est pas des plus agréable pour elles !

CREUSER AU PIED DES ARBRES : creuser un rond autour des arbres permet de retenir l'eau que l'on apporte, et si en plus un paillage est appliqué, alors le besoin en arrosage est d'autant moins fréquent

GOUTTE À GOUTTE : le système d'arrosage au « goutte à goutte » permet de cibler très finement l'application de l'eau, et de consommer jusqu'à 4 fois moins d'eau. Certes, cela demande un investissement : mais les maraichers ne s'y trompent pas, qui économisent ainsi une quantité conséquente d'eau. Par ailleurs, arroser trop fortement a tendance à tasser la terre, ce qui n'est pas une bonne chose.

SARCLAGE : «un binage vaut deux arrosages» comme dit si bien le dicton. Particulièrement au potager ou dans les plates-bandes de fleurs, sarcler régulièrement permet non seulement d'arroser moins, mais en plus d'aérer le sol, permettant un meilleur développement de la vie du sol (bactéries, insectes, vers de terre,...).

Et puis n'oublions pas : plus nous arrosons, plus nous rendons nos plantes paresseuses, « attendant » leur dose régulière, au lieu que leurs racines n'aillent un peu plus en profondeur, chercher de l'eau là où il y en a en général tout au long de l'année.... Pour information : la commune se sert de l'eau des thermes pour arroser les plantes de la ville.

Retrouvez toutes les informations sur :

www.forges-les-bains.fr

Imprimé par la CCPL. Ne pas jeter sur la voie publique

Ramassage des ordures

Deux dates pour récupérer vos conteneurs

Les personnes ayant passé commande des nouveaux conteneurs à ordures ménagères auprès de la mairie, pourront venir les récupérer au Centre Technique Municipal de Forges-les-Bains, au 46 Rue du Général Leclerc, munies d'une pièce d'identité :

- **Samedi 12 juillet de 10h à 12h.**

- **Samedi 30 août de 10h à 12h.**

Pour toutes informations veuillez contacter la mairie à mairie@forges-les-bains.fr, ou par téléphone au 01.64.91.03.29.

Une adresse email, dechets@forges-les-bains.fr, a été mise en place afin de centraliser tous les problèmes liés aux déchets rencontrés par les forgeois (accès déchèterie, collecte non-effectuée, conteneurs endommagés, ...). Mettez-nous en copie des mails que vous envoyez au SICTOM (en n'omettant pas d'indiquer le lieu, la date et votre nom). Transmettez-nous également la réponse que vous recevrez. Cela nous permettra de nous assurer du traitement de votre question et de la qualité de la réponse apportée par le SICTOM.

Rappels:

- Au 1er septembre 2014, chaque habitant devra être en possession des bons conteneurs à ordures ménagères, qui ont un couvercle noir ou foncé. (Voir journal du SICTOM d'avril 2014)

- Tout paiement fait auprès de la mairie, sera reversé intégralement au SICTOM.

Vous pouvez contacter le SICTOM au 01.69.94.14.14 ou par mail à : sictom.hurepoix@wanadoo.fr

Aménagement des espaces verts

Du retard dans le planning

La commune s'excuse pour le retard au niveau de la tonte des herbes. L'entreprise qui gère cette tâche effectue aussi la même opération sur les communes de la CCPL. Avec le mauvais temps ces derniers jours, la société a pris du retard, et le planning défini en début d'année a dû être modifié. Nous vous remercions de votre compréhension.

Club des Jeunes

Un super programme pour juillet !

- Mercredi 2 juillet : Sortie parc Astérix

- Vendredi 4 juillet : Soirée surprise

- Mercredi 9 juillet : Tir à l'arc

- Vendredi 11 juillet : Soirée barbecue + nuit au club

- Mardi 15 juillet : Base de loisirs

- Mercredi 16 juillet : Labyrinthe de Beaugency en soirée.

En fil rouge du 30 juin au 18 juillet, des activités sportives, des grands jeux, réalisez votre chaise africaine (10€), des activités manuelles (shamballas, bracelets brésiliens). Pour tous renseignements (tarifs, nombre de places) ou une inscription, vous pouvez vous rendre au Club des Jeunes dans le Parc Thermes ou appelez au 01 64 91 57 62.